

## RESULTATS DE L'ENQUETE LINKY-RIVIERES

# 87 réponses

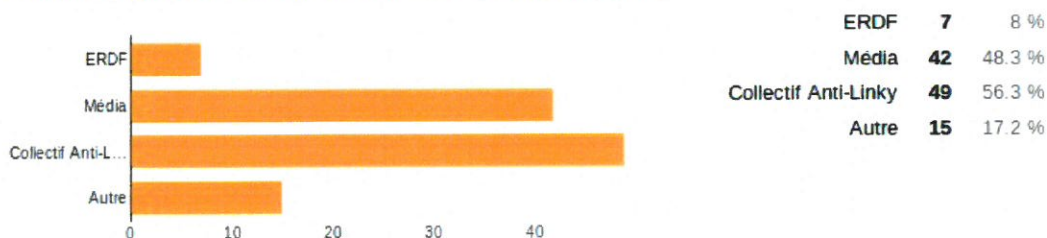
[Afficher toutes les réponses](#)

### Résumé

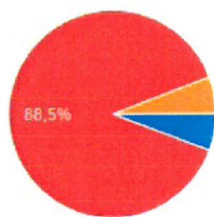
**Avez vous été informé du remplacement de votre compteur électrique par un nouveau appelé Linky ?**



**Comment avez-vous eu connaissance de cette information ?**



**Quel est votre avis sur l'installation du Linky par ERDF (devient Enedis) ?**



Pour	5	5.7 %
Contre	77	88.5 %
Autre	5	5.7 %

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette enquête.

Pour rappel :

Le conseil Municipal de Rivières a délibéré le 14 mars 2016 pour qu'ERDF réponde à nos interrogations. Cette délibération a donné lieu à un recours gracieux d'ERDF suivi d'un courrier du Préfet signifiant « l'illégalité de cette délibération car la commune de Rivières n'a plus la compétence en matière de production d'énergie électrique, l'ayant transférée au SDET (Syndicat d'Energie du Tarn) ».

Le conseil municipal du 19 mai a ensuite délibéré et voté dans sa majorité pour retirer la première et ne pas délibérer sur l'implantation du linky. Par la suite, la commune a lancé un sondage auprès des citoyens.

Une des questions était : « Quel est votre avis sur l'installation du Linky par ERDF (devient Enedis) ? »

87 personnes ont répondu (Pour : 5 ; Contre : 77 ; ne sait pas : 5)

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à ce sondage.

La suite se résume uniquement sur la prise en compte de cet avis. Il est relayé publiquement et transmis aux SDET, Préfecture, ERDF, seuls responsables compétents sur ce sujet. L'installation des compteurs commence en juillet 2016.

Des actions sont possibles mais dépassent le cadre de la commune, pour ce faire, nous vous conseillons de contacter:

- SDET : 05 63 43 21 40 (ou site [sdet.fr](http://sdet.fr) )
- ERDF (devient Enedis)
- Votre fournisseur d'énergie pour connaître les clauses de votre contrat (Exemple EDF)
- Collectif Antenne Relais de Rivières : [collectif.antennes.81@gmail.com](mailto:collectif.antennes.81@gmail.com)
- Robin des Toits : <http://www.robindestoits.org>

Le conseil Municipal de Rivières